

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

APPAREIL D'EXAMEN ELECTROENCÉPHALOGRAPHE REEGA-XII BUREAU SUPRA

FICHE N° 357

Période de fabrication : 1950-1974

Fabricant : Alvar

Domaines : Médecine hospitalière

Sous-domaines : Neurologie-psychiatrie

Organisme : CHU-MGSM

Ville : Saint-Egrève (Isère)

Modèle :

Matériaux : Métal, Plastique, Cuivre

Description

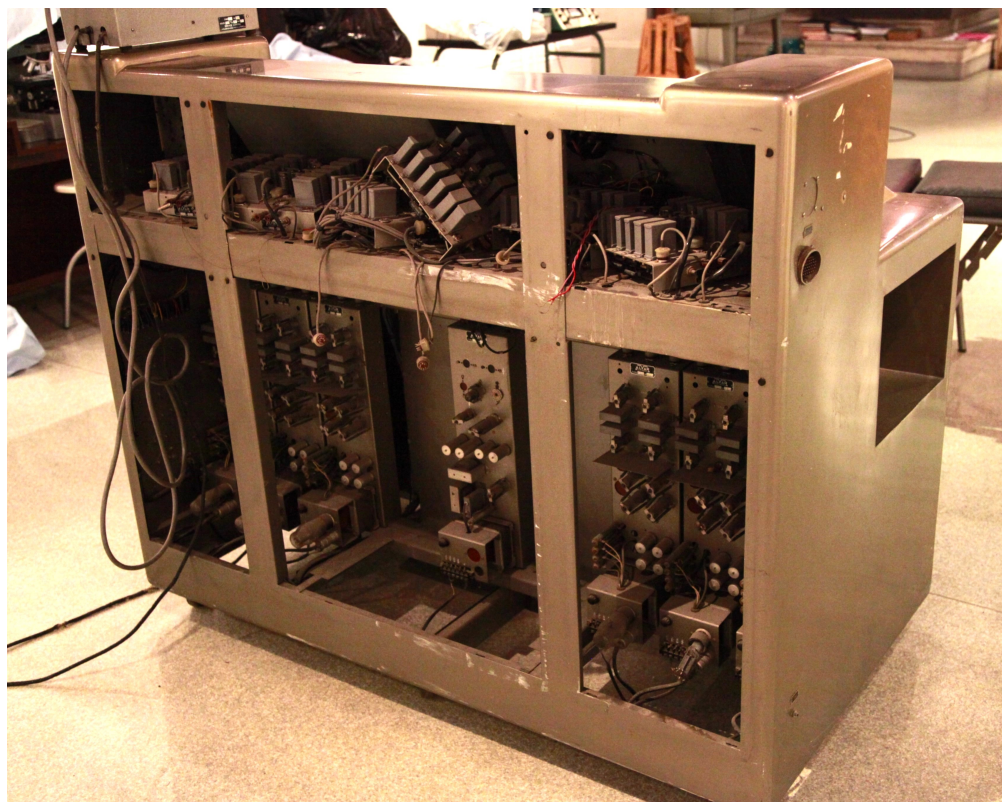
L'appareil Reega XII du fabricant Alvar se présente sous la forme d'un pupitre en acier soudé posé sur un meuble à roulettes caoutchoutées. Il comporte un pupitre et une table de 0,90 m de large sur laquelle se déroule le papier permettant de suivre l'enregistrement des données reportées sur un tracé. L'appareil est accompagné d'un pied, lui aussi monté sur roulettes et destiné à supporter le panneau d'électrodes, ainsi que plusieurs accessoires Reega (notamment le projecteur et le support des hauts parleurs Soneclat.) Il sert à mesurer l'activité électrique du cerveau.

Utilisation

Le « Reega bureau supra » est un appareil de mesures multifonctions conçu à la fin des années 50 pour le travail en laboratoire. Il était destiné initialement aux travaux de polygraphie associant des enregistrements d'électroencéphalographie (EEG) à des enregistrements complémentaires, tels que : la respiration, le cardiogramme, l'électrocardiogramme, l'électromyogramme, le temps de réponse, le pulsogramme, l'analyse de la fréquence, etc. Grâce à ses capacités multiples, il a été utilisé par la suite pour de nombreuses études fonctionnelles impliquant le cerveau et des suivis médicaux, notamment de l'épilepsie.





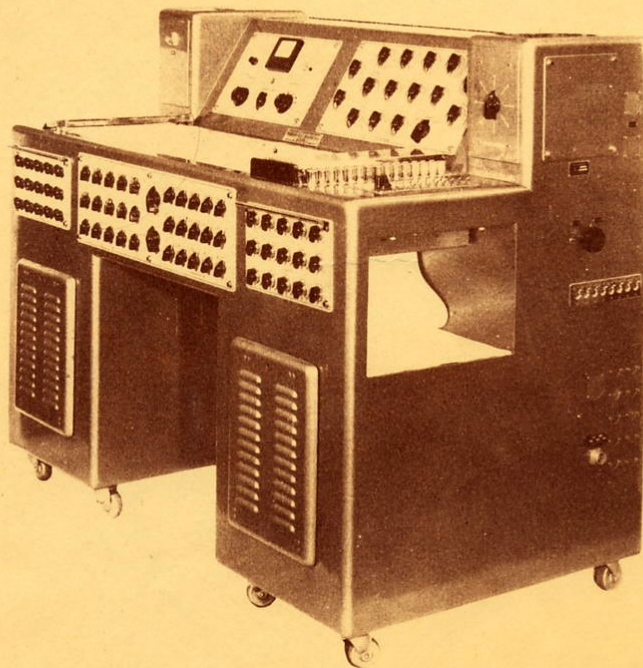






— NOTICE TECHNIQUE DE SERVICE —

REEGA SUPRA



APPAREIL N° 1712.....
MISE EN SERVICE LE :

2^e EDITION 1^e 15-11-58 3^e EDITION 1^e 30-4-59

N.T.S. 2 F

Électroencéphalographe pour l'étude de l'activité électrique du cerveau

L'activité des neurones du cortex cérébral entraîne des variations de champ électrique enregistrables au niveau du scalp. Cette découverte du neurologue allemand Hans Berger (1873-1941) en 1924 est à l'origine de l'électroencéphalographie (EEG) : enregistrement systématique des variations de potentiel recueillies par des électrodes réparties symétriquement sur le scalp. Les premiers enregistrements de ce type ont eu lieu en France dans les années 1940, mais le développement de cette méthode totalement indolore s'est effectué surtout après la seconde guerre mondiale. Ce type d'appareil a servi à l'hôpital dans un but clinique pour diagnostiquer des épilepsies et des tumeurs cérébrales. Il a appartenu au centre hospitalier psychiatrique de Saint-Égrève, actuel centre hospitalier Alpes-Isère. Pour pratiquer l'enregistrement, le patient est installé sur le fauteuil d'examen et on lui place sur le scalp des électrodes, dont l'emploi est très précisément normalisé. On peut aussi utiliser, selon les besoins spécifiques de chaque mesure, certains accessoires tels un appareil de stimulation lumineuse intermittente, un casque audio, et un fauteuil d'examen. Ces électrodes et accessoires sont rendus accessibles par l'utilisation du bras porte-électrodes présenté ici.

Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Appareil d'examen Electroencéphalographe Reega-XII bureau supra (Alvar), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=28147>, consulté le 2026-07-26